



COLLECTION

Biographies et
expériences de vie

JUSTICE !

Pour l'honneur d'un prêtre

François Lefort



Editions

Chemins de tr@verse

sur



Bouquineo.fr

François Lefort

Justice ! Pour l'honneur d'un prêtre

« Il est impossible de prouver son innocence. On peut prouver ce qui existe ; on ne peut pas prouver qu'un crime n'existe pas. Personne ne peut prouver que le Yéti ou le monstre du Loch Ness ne sont que des vues de l'esprit. Je peux prouver que Moussa Sow a fait des faux, qu'il a commis de faux témoignages, mais il faut que je me rende à l'évidence, je ne pourrai jamais totalement prouver mon innocence. »

Si Myriam Badaoui n'avait pas reconnu avoir porté de fausses accusations dans l'affaire d'Outreau, la Justice aurait condamné des innocents à de lourdes peines.

François Lefort n'a pas eu cette chance. Ses accusateurs n'ont jamais admis avoir menti, même confrontés à leurs propres contradictions.

Prêtre et médecin humanitaire, il a été emprisonné pour viols et agressions sexuelles sur des enfants des rues sénégalais. Il a toujours crié son innocence. Il ouvre aujourd'hui publiquement le dossier et expose les incohérences de l'accusation, et les mensonges qui ont conduit à sa condamnation.

Et s'il disait vrai ?

Direction éditoriale
Béatrice Thony

Préface

Accusé d'agressions sexuelles et de viols sur mineurs, François Lefort a été condamné à la peine de huit années de réclusion criminelle.

Il a toujours clamé son innocence, et continue à le faire depuis la fin de sa libération conditionnelle survenue le 21 mai 2011.

Au printemps 2011, il a saisi la Cour de cassation d'une demande de révision de son procès, en rapportant la preuve de ce qu'il ne pouvait être présent à Rufisque au Sénégal les 5 et 6 septembre 1994, alors qu'un rapport circonstancié d'un éducateur de foyer, daté du même jour, l'accusait d'agressions sexuelles sur mineurs l'après-midi même ainsi que la veille. S'agit-il simplement d'un rapport antidaté, comme l'a déclaré la Cour de cassation pour rejeter la demande de révision ou, comme le clame François Lefort, du signe tangible de l'organisation d'une cabbale en vue de le neutraliser ?

Ce livre est un cri : le cri d'un homme brisé par la mort sociale à laquelle il a été condamné. Il ne vise qu'à exposer le plus sereinement possible les éléments de sa défense à tous ceux qui acceptent de l'entendre. Il permettra aux lecteurs, comme le rappelle si élégamment le code de procédure pénale, « de s'interroger eux-mêmes, dans le silence et le recueillement et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite, sur leur raison, les preuves rapportées [par l'accusé] et les moyens de sa défense. »

Béatrice THONY

L'auteur

François Lefort a passé l'essentiel de sa vie professionnelle au Sahara et en Afrique. Il a écrit plusieurs livres, en particulier sur le désert, les bidonvilles de la région parisienne et ses missions humanitaires. Il a été membre de plusieurs cabinets ministériels.

Éditions
Chemins de tr@verse

sur



Toute diffusion de son contenu, sans l'autorisation expresse de l'éditeur, sous quelque format que ce soit, viole les lois relatives au droit d'auteur et expose le contrevenant à des poursuites judiciaires.

© Éditions Chemins de tr@verse, Paris, 2012

Isbn Pdf : 978-2-313-00376-3

Isbn Epub : 978-2-313-00378-7

Isbn Mobi : 978-2-313-00379-4

Dépôt légal : mai 2012

Édition de mai 2012 (première édition)

Photo de couverture : sur les chemins de Saint-Jacques
François Lefort

Éditions Chemins de tr@verse – 2, rue Pierre Sénard – 75009 PARIS

FRANÇOIS LEFORT
Prêtre et médecin

JUSTICE !
POUR L'HONNEUR D'UN PRÊTRE

ÉDITIONS CHEMINS DE TR@VERSE

« Ni rire, ni pleurer : comprendre. »

SPINOZA

« Le pire des crimes est de condamner un innocent. »

« Une seule injustice, un seul crime, une seule illégalité, surtout si elle est officiellement enregistrée, confirmée, une seule injure à l'humanité, une seule injure à la Justice, et au droit, surtout si elle est universellement, légalement, nationalement, commodément acceptée, un seul crime rompt et suffit à rompre tout le pacte social, tout le contrat social, une seule forfaiture, un seul déshonneur suffit à déshonorer tout un peuple. »

CHARLES PÉGUY.

Ce livre est dédié aux jeunes Alioune Sall et Alioune Touré,
qui sont morts dans la rue
parce que, malgré les pressions,
ils ont refusé de m'accuser.

Préambule

Pour la première fois depuis le début de mon affaire judiciaire, le 5 décembre 1995, je peux enfin m'exprimer publiquement.

Pendant ma garde à vue, je n'ai pas pu le faire, car je ne comprenais rien à ce qui m'arrivait.

Pendant les dix ans d'instruction, cela m'était impossible, car, me disait-on, il ne fallait pas indisposer les juges.

Pendant mes trois semaines de procès devant la cour d'assises, en juin 2005, j'ai gardé le silence, car, emporté par un tsunami médiatique, tout ce que j'aurais pu dire aurait, de toute façon, été mal interprété.

Pendant mes années de détention, je n'avais pas le droit de m'exprimer sur mon affaire, sous peine de sanctions qui m'auraient enlevé de tout espoir de remises de peine.

Pendant ma période de liberté conditionnelle, il m'était interdit de clamer publiquement mon innocence, sous peine d'être immédiatement renvoyé derrière les barreaux.

Depuis le 20 mai 2011, au terme de ma libération conditionnelle, j'ai enfin le droit de parler, c'est pourquoi je le fais, avec la ferme intention d'être constructif.

Le 24 juin 2005, j'ai été condamné par la cour d'assises des Hauts de Seine à la réclusion criminelle pour viols et agressions sexuelles commis en 1994 et 1995 sur quatre mineurs sénégalais – dont un de moins de quinze ans –, et tentative de corruption sur deux autres.

Mon affaire judiciaire s'est provisoirement arrêtée le

7 mars 2011. Ce jour-là, la Cour de cassation a reconnu les faits nouveaux que je lui soumettais, mais a estimé que ce n'était pas suffisant pour annuler ma condamnation. J'ai demandé à mon avocat de préparer une requête devant la Cour européenne de Justice et d'engager de nouvelles investigations en vue d'une autre demande de révision de mon procès devant la Cour de cassation.

Je suis donc toujours juridiquement coupable, mais à la vérité je suis innocent, totalement innocent. Il n'y a pas le début d'un commencement de vérité dans les accusations portées contre moi.

Mon souhait en écrivant ce livre n'est pas de défendre ma cause (cela n'intéresse plus personne, c'est du passé), mais de raconter comment un innocent vit une condamnation injuste.

Si ce témoignage pouvait permettre d'éviter à l'avenir quelques nouvelles erreurs judiciaires, je serais comblé.

Ne prenez pas trop de distance en lisant ces lignes, essayez plutôt d'imaginer que ce n'est pas d'un autre qu'il s'agit, mais de vous-même. Rien ne peut vous assurer avec certitude que vous, ou l'un de vos proches, ne serez pas la prochaine victime de cette forme raffinée de peine capitale qui est encore massivement pratiquée en France aujourd'hui : la mort sociale. Il peut même arriver que la justice l'inflige à des innocents ; c'est logique puisque la justice est humaine, mais c'est intolérable.

Moi aussi, je croyais que ça n'arrivait qu'aux autres. Moi aussi, je croyais que les erreurs judiciaires étaient impossibles, ou tout au plus rarissimes.

Il ne faudrait pas croire que l'affaire d'Outreau soit une exception. Ces innocents qui sont passés tout près d'une lourde condamnation ont eu de la chance, beaucoup de chance : d'abord parce que leur accusatrice n'était pas très crédible, mais aussi parce qu'ils étaient nombreux et ont pu faire face ensemble à l'avalanche des accusations. Moi, comme beaucoup d'autres victimes d'erreurs judiciaires, j'étais seul face à des dénonciateurs d'une intelligence redoutable.

Vous vivez tant bien que mal votre vie quotidienne, vous vaquez à vos occupations journalières, vous essayez d'être un peu considéré par les autres, d'être aimé par votre entourage et, du jour au lendemain, sans comprendre pourquoi, on vous passe les menottes, on vous met totalement nu pour fouiller les parties les plus intimes de votre corps ; on vous traite comme un monstre, on vous accuse du pire des crimes. Ne vous croyez pas à l'abri, cela peut vous arriver.

Une vie peut basculer.

Chapitre I

Notre passé nous précède

Du 24 février 1946 à aujourd'hui.

J'estime que ce n'est pas moi que l'on a jugé et condamné, mais une contrefaçon, un être inventé de toutes pièces.

Puisque malgré moi je suis le principal acteur de ce drame, je dois essayer de me présenter : je suis, avant tout, un homme du désert, passionné par tout ce qui est authentiquement spirituel, quelle qu'en soit la tradition ou la religion.

En quelques mots¹ : issu d'une famille relativement aisée, je porte depuis ma naissance un nom à particule qui signe mes origines. Mon adolescence a été bouleversée par deux évènements tragiques : d'abord par la mort accidentelle de mon frère Dominique en juillet 1959 – j'avais treize ans – puis par un massacre auquel j'ai assisté devant chez moi, en pleine guerre d'Algérie, le 17 octobre 1961 – j'en avais alors quinze.

L'espace d'un instant, je n'ai plus été comme avant. Une évidence s'est imposée à moi : je devais passer le reste de ma vie à lutter contre l'injustice. Anna Freud avait raison de dire : « La vie, c'est comme une partie d'échecs, les premiers coups sont très importants. » Heureusement, elle ajoutait aussi : « Tant que la partie n'est pas terminée, rien n'est joué. »

Pour me décrire, il faudrait utiliser des mots désuets, totalement démodés : Militant, Idéal, Foi, Aventure... Un évêque m'a défini comme un « aventurier mystique ».

Enfant, je n'étais pas particulièrement religieux. C'est en

1. Comme j'ai beaucoup bourlingué dans ma vie, on trouvera une chronologie personnelle en annexe II/01.

fréquentant des amis musulmans, croyants sans être intégristes, que j'ai commencé à me poser la question du sens ; j'ai même un moment pensé me rapprocher de l'Islam. J'essayais de prier en arabe. Mais mes rencontres régulières avec des prêtres extraordinaires : l'Abbé Pierre, le Père Joseph Wresinski, Mgr Rodhain ou l'abbé de Chalendar m'ont finalement conduit à opter pour la foi chrétienne et, plus tard, à répondre à l'appel d'une vocation sacerdotale.

Très jeune, en cachette de ma famille au début, j'allais tous les jeudis dans les bidonvilles de Nanterre². Avec des amis de mon âge, nous organisions des sorties, des cours de rattrapage et des colonies de vacances pour les enfants pendant l'été. C'est là que j'ai compris cette première phrase publique de Jésus-Christ : « La Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres. » En d'autres termes, c'est auprès d'eux que celui qui veut rencontrer Dieu doit le chercher. Je n'ai jamais cessé d'avoir une certaine intimité avec le Divin ; j'en ai fait l'expérience concrète, j'en suis heureux.

Toute ma vie, j'ai milité. Après le bidonville de Nanterre, en 1970, le Père Scotto, futur évêque de Constantine, m'a proposé de venir l'aider dans une école de rattrapage scolaire qu'il avait créée à Belcourt, un quartier populaire d'Alger ; après deux ans d'enseignement, j'en ai été le directeur. Par la suite, j'ai aussi enseigné à la Casbah chez le Père Franchimont.

Lorsque je me suis senti, très fortement, appelé à devenir prêtre, tout naturellement, j'ai demandé à être incardiné dans le diocèse d'Alger. C'est un honneur d'avoir, pendant quelques années, côtoyé ceux et celles qui allaient devenir, pendant les années de plomb, les vingt et un martyrs de l'Église d'Algérie. J'ai été ordonné à trente ans, en juin 1976.

Au même moment, l'enseignement algérien a été totalement arabisé. N'ayant que mon certificat d'études en arabe, je ne pouvais plus exercer le métier de directeur d'école. Il me fallait changer radicalement d'activité. J'avais toujours eu profondément en moi le désir de devenir médecin ; en accord avec mon évêque, le cardinal Duval, je me suis donc inscrit à la faculté d'Alger. En 1982, à la fin de

2. Sur ce sujet, on peut se référer au livre : *Du Bidonville à l'expulsion*, avec des photos originales de Sebastião Salgado, François Lefort, CIEMM 1980. Réédité sous le titre : *L'enfant des bidonvilles*, aux éditions Chemins de tr@verse en 2010.

mon internat, j'ai obtenu mon diplôme. J'aime beaucoup mon métier de médecin que j'exerce depuis dans des conditions très variées ; je suis également très heureux d'être prêtre, mais ce n'est pas un métier³.

À cette époque, au début des années quatre-vingt, avec Monique Néry du CNRS, nous avons attentivement étudié la question du retour de quelques émigrés algériens dans leur pays. Nous avons constaté qu'envisager un retour massif de l'émigration était une grave illusion⁴. C'est pour cela qu'avec quelques amis, à Alger, nous avons activement lutté contre les premières expulsions de France de jeunes issus de l'immigration⁵. À partir de ce moment, j'ai commencé à avoir, dans l'administration française, une solide réputation de gèneur.

Je suis parti faire une spécialité médicale en France ; le destin a voulu que mes projets ne se réalisent pas. En octobre 1982, un jeune ami de la cité de transit Gutenberg à Nanterre, Abdenbi Guemiah, s'est fait assassiner, juste à côté de moi dans la nuit, par un tireur fou. Comme je protestais vivement contre cet attentat raciste, et parce que j'avais participé, quelques mois avant, avec Gilbert Trigano, aux « opérations anti-été chaud » de Gaston Deferre, François Autain, Secrétaire d'État aux Travailleurs immigrés, m'a proposé d'entrer dans son cabinet ministériel pour m'occuper des cités difficiles et de ce qu'on appelait alors la seconde génération de l'immigration. À la suite d'un remaniement ministériel, j'ai été pris dans l'équipe de Georgina Dufoix qui m'a confié, en plus, le dossier de la toxicomanie. En 1984, ma démission, que j'ai donnée parce que le gouvernement ne tenait pas ses promesses en matière de logement, a été médiatisée.

À l'automne 1985, me retrouvant quelques mois au chômage, à l'issue d'un tour du monde sac au dos dont j'avais toujours rêvé, j'ai accepté de faire une étude sur la prostitution des enfants à Paris pour des chercheurs du *Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée*⁶. C'est ainsi que, de façon tout à fait fortuite, j'ai contribué à démasquer le réseau pédophile *Spartacus* et à le dénoncer dans les

3. J'ai raconté cette première partie de ma vie dans un livre : *La vie passionnément*, François Lefort, entretiens avec Marie-Christine Ray, DDB 1985.

4. *Émigré dans mon pays*, François Lefort en collaboration avec Monique Néry, aux éditions l'Harmattan, 1984.

5. Bertrand Poirot-Delpech est venu nous aider et il en a fait un livre : *Saïd et moi*, aux éditions du Seuil, 1980.

6. Monique Néry et Anina Lahalle.

médias⁷.

Écœuré par tout ce que je venais de découvrir, ayant reçu des menaces de mort, j'ai décidé de tourner la page et suis parti dans le Sahara. J'aspirais à exercer la médecine dans une région très isolée. C'est ainsi qu'avec l'accord de l'évêque d'Alger, j'ai été détaché au service du diocèse de Nouakchott en République Islamique de Mauritanie. Le ministère de la Santé m'a proposé la responsabilité d'une région entière, perdue en plein désert. J'étais le seul médecin pour soixante mille personnes ; seul prêtre, évidemment aussi, puisque seul chrétien. Le centre névralgique de ce secteur sanitaire était la petite « ville champignon » de Foum-Gléïta située entre le Gorgol et le Karakoro. J'y ai passé, sans aucun doute, les plus belles années de ma vie.

Deux jours par mois, je me rendais à Nouakchott, la capitale du pays, pour y chercher des vaccins qui devaient impérativement être conservés au froid. C'est alors que j'ai découvert qu'il y avait des centaines d'enfants sans famille, abandonnés dans les rues. Cela m'a profondément ému et, avec quelques amis, nous avons créé une action pour leur venir en aide. Nous développons une méthode originale, celle des petits foyers de type familial confiés à de jeunes Mauritaniens diplômés sans emploi⁸. Très vite, pour coordonner cette action, nous avons fait venir un couple de jeunes Français très motivés, Jean-Jacques et Annick Combier⁹. J'ai ainsi pu continuer à me consacrer entièrement aux populations sahariennes que je devais soigner dans le désert, à cinq cents kilomètres de là. Jusqu'au jour où, à la suite des massacres d'avril 1989, l'évêque m'a proposé de regagner Nouakchott, pour prendre au pied levé la direction de *Caritas Mauritanie*, l'ONG de l'Église, ce qui m'a permis de rencontrer quelques figures de l'Église comme Jean-Paul II ou Mère Teresa.

J'essayais surtout d'animer des projets de développement sur le bord du fleuve Sénégal, de mettre en place des actions d'urgence en

7. Le flambeau de cette lutte a été repris par l'extraordinaire Monique Loustau et son Association contre la prostitution des enfants (ACPE).

8. Voir le livre : *Mauritanie, la vie réconciliée*, Carmen Bader et François Lefort, Fayard 1990.

9. Après avoir longuement rencontré tous les intervenants et les enfants des rues, Annick Combier a écrit un livre sur la question : *Les enfants des rues de Mauritanie*, L'Harmattan, 1994.

faveur des Touaregs et des autres victimes des famines qui touchaient l'est du pays, de concevoir des programmes de soins de santé primaires et de construire des dispensaires dans les bidonvilles de la capitale, de favoriser les micro-réalisations et les microcrédits, d'aider les enfants handicapés, et bien sûr de développer l'action en faveur des enfants des rues que nous avons déjà initiée ; nous en avons, je crois, sauvé plus de quatre cents. Cela explique pourquoi le gouvernement mauritanien nous a également sollicités pour nous occuper des mineurs emprisonnés.

En 1993, mes prises de positions publiques contre l'esclavage, encore endémique en Mauritanie, et le massacre des populations négro-africaines¹⁰ ont effrayé l'évêque de Nouakchott. Craignant que mes initiatives ne mettent en péril la présence de l'Église en Mauritanie, il m'a demandé de changer de diocèse. J'en ai beaucoup souffert.

Comment réorienter ma vie ?

Comme pratiquement partout où j'allais en mission humanitaire dans le monde, j'étais confronté à la question des enfants des rues, comme à Nouakchott, je les avais déjà côtoyés ; j'ai décidé de me consacrer entièrement à eux. Je connaissais leur souffrance, je savais qu'ils étaient en danger de mort. Dans une étude que nous avons réalisée pour l'*Unicef Mauritanie* en mars 1988, nous avons prouvé que la moitié de ces enfants mourait en quatre ans ; en d'autres termes : un gamin qui rejoignait la rue à l'âge de huit ans n'avait qu'une chance sur deux d'atteindre l'âge de douze ans. Cela explique pourquoi, avec Hélène Gozard, Douce et Pierre Couprie, nous avons créé l'association AIMER¹¹.

Pour financer ces actions à travers le monde, la *Fondation Raoul Follereau* m'a demandé de mettre en place le *Fonds de solidarité pour*

10. Voir :

- *Le désert de l'homme fou*, François Lefort, Plon, 1994 ;
- l'article de François Lefort : *Abolition is not so Easy*, bulletin de l'Antislavery-Society de Londres, 1992/93 ;
- l'enquête de Roland Parengaud dans *Le Monde* ;
- les deux émissions de Résistance de France 2 réalisées par Dominique Torrès et Noël Mamers ;
- et le film de Denis Chegaray, *Enfants des sables, enfants des rues*, émission Planète chaude pour France 3, avril 1993.

11. Aide et information pour le monde des enfants de la rue, 12, rue Martignac, Paris.

les enfants des rues. Par la suite, j'ai été embauché par *Médecins du Monde* avec pour mission de créer ou favoriser sur tous les continents des actions en faveur de ces enfants, garçons et filles. C'est ainsi que le plus clair de mon temps était consacré à des missions humanitaires dans le monde entier : Amérique Latine ou centrale, Brésil, corne de l'Afrique, pays de l'Est après la chute du communisme, Extrême-Orient... mais aussi en France à Marseille.

Comment faire pour sauver ces enfants¹² ?

Première possibilité, suivre l'exemple de Ben Bella qui, à Alger en 1962, les a tous regroupés dans des sortes de maisons de correction. Résultat : 100 % de délinquance, vingt ans après, chez ceux qui avaient survécu. Les grandes structures sont catastrophiques pour s'occuper des enfants des rues ; j'ai travaillé au Brésil avec une institution qui recueillait plus de deux mille enfants des rues, c'était l'enfer¹³.

Autre possibilité : les laisser dans la rue, mais on sait maintenant qu'ils y meurent.

La bonne méthode, ce sont les enfants des rues eux-mêmes qui l'ont inventée à Nouakchott. Il s'agissait de petits foyers de type familial, de dix à douze jeunes, dans un quartier populaire ou dans un bidonville, avec un jeune du pays qui servait de « grand frère » et une dame pour faire la cuisine, mais surtout pour assurer une présence féminine auprès de ces enfants qui avaient, avant tout, besoin de tendresse. La première demande de tous les gamins des rues du monde étant d'être scolarisés, nous essayions, bien sûr, de répondre à ce souhait. Un refuge de nuit servait d'intermédiaire entre la rue et les foyers. Au début, c'était très important, c'était l'enfant qui venait volontairement, il pouvait repartir s'il le voulait. La priorité était d'essayer de le ramener dans sa famille ; c'était seulement si l'on voyait que ce n'était pas possible qu'on lui proposait d'entrer dans un foyer. C'était simple, ce n'était pas cher et ça marchait.

Fort de cette méthode, j'étais appelé dans les pays confrontés à cette grave question sociale ; je donnais des conseils et aidais à rechercher des financements. J'étais heureux de voir qu'il y avait des résultats et que beaucoup d'enfants étaient sauvés ; pour moi ce n'étaient pas des statistiques mais des visages, des sourires.

12. Voir le site internet de REPER : Street-children.com.

13. On se souvient du film *Pixote* qui décrit bien la vie des enfants des rues du Brésil.

En compagnie de gens du pays, j'aimais, tard le soir, sillonner les mégapoles, pour retrouver ces enfants, cachés dans des décharges ou des maisons en ruine. J'aimais leur parler, les mettre en confiance, leur proposer d'aller au refuge de nuit où ils seraient en sécurité. J'aimais, quelques semaines après, les revoir propres, souriants et en bonne santé, en train d'apprendre à lire dans un foyer de type familial. J'avais l'impression de vivre, d'être utile.

Pour trouver des fonds, j'organisais des conférences en France. J'avais un peu honte de parler de cette misère que je ne connaissais que de l'extérieur ; c'est alors que j'eus l'idée, pour témoigner, de me faire accompagner par des enfants des rues eux-mêmes.

Par la suite, j'ai rencontré Michel Roussin, le ministre français de la Coopération. Je lui ai présenté nos projets, je lui ai dit que ce n'était pas vraiment une question financière puisque cinquante millions de francs par an auraient suffi pour sauver tous les enfants des rues de toute la francophonie ; nous n'avions pas cette somme, mais ce n'était pas énorme : à titre de comparaison c'était, à l'époque, le coût du ramassage des crottes de chien à Paris ! Le rapprochement a fait rire le ministre qui a joué le jeu et nous a demandé de l'aider à mettre en place un premier programme de dix millions de francs. Nous y avons travaillé pendant plus d'un an. C'était enthousiasmant.

En décembre 1995, j'ai été arrêté et beaucoup de projets sont tombés à l'eau. Il n'est pas exagéré de penser que les enfants des rues ont été les premières victimes de mon affaire judiciaire.

En tant que médecin humanitaire, habitué aux situations d'urgence, j'ai connu l'enfer du Rwanda, le choléra de Goma au Zaïre – qui a fait plusieurs dizaines de milliers de victimes – et les guerres civiles du Liberia et de la Sierra Leone ; pour exorciser ces tragédies, j'ai d'abord écrit un roman¹⁴ puis un livre de témoignages¹⁵.

Pendant les dix ans qu'a duré mon instruction judiciaire, j'ai demandé à être curé d'une paroisse rurale. Mgr Ségué, l'évêque d'Autun

14. *La descente des Champs-Élysées*, François Lefort, aux éditions DDB, 1998. Réédité en 2010 aux éditions Chemins de Tr@verse sous le titre : *Bonjour ! Je viens mourir chez vous*.

15. *On ne piétine pas les étoiles*, chronique d'une mission humanitaire, François Lefort, éditions Fayard 1999.

a eu le courage de me confier vingt-quatre clochers au nord de Cluny¹⁶. Ce fut pour moi une expérience passionnante et extraordinaire. J'aurais bien continué à exercer ces services, mais le destin ne l'a pas voulu puisque, le 24 juin 2005, j'ai été jeté en prison pour plusieurs années.

16. Sur cette expérience ainsi que celle concernant les enfants des rues, on peut lire : *Une sandale dans le désert*, François Lefort, aux éditions A Contrario, 2004, et Chemins de tr@verse, 2011.

Chapitre II

Le piège sénégalais

Du 25 février 1994 au 25 mars 1995

Bien que situé juste de l'autre côté de la frontière avec la Mauritanie, où j'ai passé plus de huit ans de ma vie, le Sénégal était un autre monde pour moi. Certes, il m'arrivait parfois de passer par Dakar pour y faire des achats indispensables ou aller chercher à l'aéroport des amis européens qui venaient me rendre visite, mais ce n'était qu'un transit de quelques jours, voire quelques heures seulement. Quant aux Sénégalais, je ne les connaissais qu'à travers Osmane, mon guide et chauffeur, un Peuhl, nomade des grands espaces.

Lorsque Monseigneur de Chevigny, l'évêque de Nouakchott, me demanda de quitter la Mauritanie, beaucoup de responsables d'actions en faveur des enfants des rues dans le monde étaient favorables à la création d'un réseau international d'échange entre nous. La *Fondation Raoul Follereau* me confia la réalisation de ce projet. Nous l'avons baptisé : le REPER¹⁷. Pour nous rassembler, venant de tous les continents, il était nécessaire de trouver un lieu que nous avons appelé *Centre de formation et de recherche pour les enfants des rues* ou CEFRER ; le fonctionnement des sessions internationales étant assuré par la *Fondation de France*. En décembre 1993 un ami, Pierre Boutaud, concrétisa ce projet au Sénégal ; plus précisément à Rufisque, près de Dakar, où, avec son association *Enfants du soleil*, il recueillait des enfants des rues dans trois foyers dirigés par un certain Moussa Sow.

En face de ce centre d'accueil, de l'autre côté de la route

17. Réseau d'échange des projets en faveur des enfants des rues.
Site internet : www.street-children.com